

**COOPÉRATION ÉDUCATIVE
ENTRE LA RÉGION ACADÉMIQUE PACA ET LES CANARIES :
PROGRAMME « PICASSO MOB »**

**Programme d'échanges individuels d'élèves
avec réciprocité, année 2024**

**Merci de joindre toutes les pages (1 à 3) pour le 1^{er} élève inscrit.
Tout document incomplet verra l'inscription rejetée.**

**ATTESTATION D'ACCUEIL
CERTIFICADO DE ACOGIDA**

L'établissement scolaire nommé ci-dessous accepte la participation de l'élève français au programme Picasso Mob Canarias 2024 et valide l'accueil d'un.e ou plusieurs élèves en provenance d'Espagne du 9 novembre au 7 décembre 2024 et lui permettra de participer aux cours (ces dates sont susceptibles d'être modifiées par notre partenaire espagnol, nous vous tiendrons informés si des modifications sont effectuées).

La escuela abajo mencionada acepta la participación del estudiante francés en el programa Picasso Mob Canarias 2024 y valida la acogida de uno o varios estudiantes de España del 9 de noviembre al 7 de diciembre de 2024 y le permitirá participar en los cursos (estas fechas están sujetas a cambios por parte de nuestro socio español. Le mantendremos informado si se produce algún cambio).

Si l'élève français change d'établissement en cours de programme, nous prions l'établissement de départ de faire la passation des informations et des dossiers avec le nouvel établissement et d'en informer la DRAREIC. Il en est de même si l'enseignant référent est muté.

Si el estudiante francés cambia de escuela durante el programa, pedimos a la escuela de origen que transfiera la información y los expedientes a la nueva escuela e informe al DRAREIC. Lo mismo se aplica si el profesor de referencia es trasladado.

Établissement scolaire / Escuela:

Professeur.e référent.e / Profesor referente :

Noms des élèves français / Apellidos de los estudiantes franceses	Prénoms des élèves français / Nombres de los estudiantes franceses

Lieu, date / Lugar, fecha :

Signature du/de la Chef.fe d'établissement d'accueil et cachet de l'établissement / Firma del director de la escuela de acogida y sello de la escuela :

CAHIER DES CHARGES PICASSO MOB CANARIES ANNÉE 2023-24

ATTENTION : ce cahier des charges doit être déposé sur le formulaire en ligne, accompagné de l'attestation d'accueil et signés par le chef d'établissement et le professeur référent concerné par l'échange.

OBLIGATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT POUR PARTICIPER AU PROGRAMME DE MOBILITÉ INDIVIDUELLE PICASSO MOB CANARIES

Pour permettre la réussite des programmes d'échanges individuels d'élèves, en très forte augmentation, la DRAREIC PACA rencontre de nouveaux défis organisationnels auxquels elle ne peut seule apporter des réponses. Aussi, voici les nouvelles conditions qui permettront de maintenir ces programmes, et les rôles et responsabilités afférents à chaque acteur des mobilités.

Parmi les éléments importants, à noter la fin de la prise en charge par la DRAREIC de toute interface avec les familles (plus aucun mail émanant des familles ne sera traité).

Ci-après le récapitulatif des rôles et responsabilités afférentes à chaque acteur des mobilités, dans votre établissement, auxquels il conviendra d'adhérer :

ÉTABLISSEMENT	
Quoi ?	Quand ?
Chef d'établissement : désigner un professeur référent	Janvier
Professeur référent : communication des échanges individuels auprès des élèves	Janvier
Secrétariat d'établissement : réception des appels à candidatures et transferts au professeur référent concerné	Janvier
Professeur référent : vérification de la complétude des dossiers des inscrits et échanges avec les familles concernées	De janvier à février
Secrétariat d'établissement : réception des résultats et transfert au professeur référent concerné	Début avril
Professeur référent : contacts avec les professeurs référents étrangers	À réception des résultats début avril
Professeur référent : envoi des dossiers de leurs élèves aux professeurs référents étrangers	À réception des résultats début avril
DRAREIC PACA : organisation d'une réunion visio avec les professeurs référents français pour coordination de l'échange	Mi-avril



Professeur référent : envoi des documents de la réunion aux familles concernées après réception des documents de la DRAREIC	Mi-avril après la réunion visio de la DRAREIC pour les enseignants
Professeur référent : collaboration avec la DRAREIC PACA pour les désistements et rematchings	À partir d'avril
Professeur référent : envoi des dossiers de rematchings aux familles françaises concernées	À partir d'avril
Professeur référent : réponses aux questions diverses (familles, professeurs référents étrangers)	Pendant la durée de l'échange
Professeur référent : gestion des problèmes des binômes avec les professeurs référents étrangers	Pendant la durée de l'échange
Établissement : mise en place des conditions nécessaires à l'arrivée des élèves étrangers	Avant l'arrivée des élèves étrangers
Établissement : accueil des élèves étrangers	À l'arrivée des élèves étrangers

Établissement scolaire :

Chef d'établissement :

Professeur.e référent.e :

acceptons les termes du cahier des charges afférent au programme Picasso Mob Canaries, pour la bonne tenue de l'échange 2024.

Lieu, date :

Signature du/de la Chef.fe d'établissement d'accueil et professeur.e référent.e et cachet de l'établissement :